

TARIFS BTS
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

BTS EXTERNE

	1ère Période	2ème Période	3ème Période	TOTAL ANNUEL	Mensualisation (frais divers inclus)
Contribution des familles	440 €	440 €	220 €	1 100 €	110 € / mois d'octobre à Juillet

BTS DEMI - PENSIONNAIRE

	1ère Période	2ème Période	3ème Période	TOTAL ANNUEL	Mensualisation (frais divers inclus)
Contribution des familles	440 €	440 €	220 €	1 100 €	181 € / mois d'octobre à juillet
Repas	284 €	284 €	142 €	710 €	
TOTAL	724 €	724 €	362 €	1 810 €	

BTS INTERNE

	1ère Période	2ème Période	3ème Période	TOTAL ANNUEL	Mensualisation (frais divers inclus)
Contribution des familles	440 €	440 €	220 €	1 100 €	386 € / mois d'octobre à juillet
Repas du midi	284 €	284 €	142 €	710 €	
Hébergement Repas du soir et petit déjeuner	820 €	820 €	410 €	2 050 €	
TOTAL	1 544 €	1 544 €	772 €	3 860 €	

BTS INTERNE avec Hébergement le Week-End

	1ère Période	2ème Période	3ème Période	TOTAL ANNUEL	Mensualisation (frais divers inclus)
Contribution des familles	440 €	440 €	220 €	1 100 €	416€ / mois d'octobre à juillet (internat 7 jours/7)
Repas du midi	284 €	284 €	142 €	710 €	
Hébergement Repas du soir et Petit Déjeuner	940 €	940 €	470 €	2 350 €	
TOTAL	1 664 €	1 664 €	832 €	4 160 €	

BTS INTERNE-EXTERNE

	1ère Période	2ème Période	3ème Période	TOTAL ANNUEL	Mensualisation (frais divers inclus)
Contribution des familles	440 €	440 €	220 €	1 100 €	252 € / mois d'octobre à juillet
midi-soir	568 €	568 €	284 €	1 420 €	
TOTAL	1 008 €	1 008 €	504 €	2 520 €	

Le prélèvement mensuel est effectué d'octobre à juillet, le **07** de chaque mois.

Une régularisation est effectuée en juillet si nécessaire (solde à facturer ou avoir).

Le tarif annuel tient compte des frais divers : photocopies, visites pédagogiques, déplacements en car dans un rayon de 50 kms autour du lycée. Les projets KARTA, hors voyages, sont également inclus dans ce tarif.

Il ne tient pas compte de la pratique équine, des voyages d'études, des stages collectifs, du kit vêtements en BTS 1 (82 €).

Le changement de régime n'est possible qu'à partir de la 3ème période qui débute le Mardi 02 avril 2024.

EQUITATION - NATATION

Activité	Tarif Annuel
Equitation	460 €
Natation	30 €

Ces sommes s'ajoutent au total annuel indiqué dans les tableaux précédents et ne sont donc pas intégrées dans le prélèvement mensuel.

Pour ces activités, l'engagement est annuel.